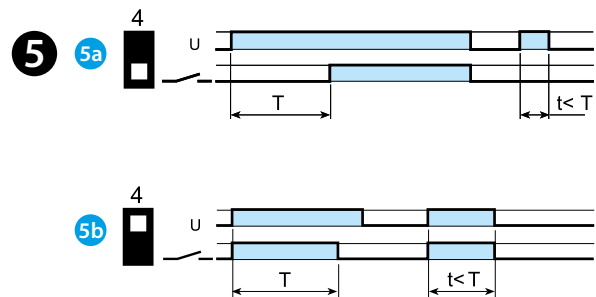
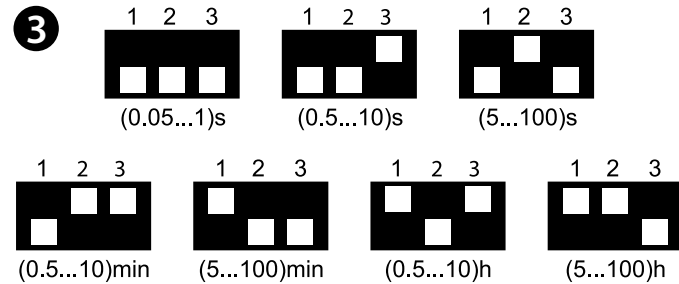
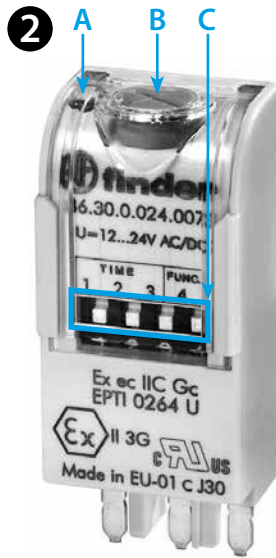
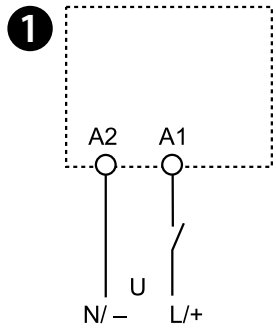




## 86.30 ATEX

	<b>86.30.0.024.0073</b> 12...24VAC (50/60Hz)/DC $U_{min}$ 9.6VAC/DC $U_{max}$ 33.6VAC/DC
	(-20...+50)°C
IP20	



# FRANCAIS

## 86.30 MODULE DE TEMPORISATION BIFONCTION ET MULTITENSION

### 1 SCHEMA DE RACCORDEMENT (Relais + Support + module temporisé)

- 2**
- A LED
  - B Potentiomètre de réglage de la temporisation
  - C DIP switch : Gamme de temps et fonction

### 3 GAMME DE TEMPS (DIP "TIME")

- 3** INSTALLATION (exemple)
- 1 Module de temporisation
  - 2 Relais
  - 3 Support (version SMA)

	1	2	3
86.30.0.024.0073		55.32.V.xxx.W0H3	94.02.7
86.30.0.024.0073		55.32.V.xxx.W0H3	94.04.7
86.30.0.024.0073		55.33.V.xxx.W0H3	94.03.7
86.30.0.024.0073		55.34.V.xxx.W0H3	94.04.7

$$V = 8, 9 - W = 0, 2, 5 - H = 0, 2$$

$$xxx = 012, 024$$

### 4 MAINTENANCE ET RÉPARATION



Aucune maintenance ou réparation par l'utilisateur n'est autorisée

### 5 FUNZIONI (DIP "FUNC")

- (U = Alimentation = Contact NO)
- 5a AI - Retard à la mise sous tension
  - 5b DI - Intervalle

#### NOTA

La gamme de temps et la fonction doivent être programmées avant d'alimenter le module de temporisation.  
Lors de la réalisation de temps très courts, il peut être nécessaire de tenir compte du temps d'intervention du relais utilisé.  
Temps de réarmement  $\leq 50$  ms



## CONSIGNES DE SECURITE

### 6 CONSIGNES DE SECURITE GENERALES



Ces consignes de sécurité se réfèrent à l'installation, l'utilisation et à la maintenance du module 86.30 lorsqu'il est installé dans une zone avec risque explosif potentiel, dû à la présence de GAZ Zone 2.  
Ces informations s'adressent uniquement à un personnel qualifié.  
Le module de temporisation est conforme aux normes européennes en matières de santé et de sécurité, applicable aux composants ATEX dans les zones avec risque explosif potentiel : EN 60079-0 (2012 + A11:2013), EN 60079-7 (2015).

### 7 TRANSPORT ET STOCKAGE



À réception, vérifier que l'emballage et que le produit soient en bon état. Si ce n'est pas le cas, ne pas mettre les appareils en service.

### 8 INSTALLATION



L'installation doit être conforme à la norme EN 60079-14 ou avec les normes nationales en vigueur.  
Avant l'installation dans une zone à risque explosif potentiel, l'installateur doit s'assurer que l'appareil est compatible pour une utilisation en zone classifiée.

Il doit prendre en considération la possible présence de substances inflammable (vérifier le marquage reporté sur l'appareil avant de l'installer).  
Le relais et le module de temporisation doivent être installés par du personnel qualifié avec les connaissances nécessaires des appareils électriques destinés à être installés dans des atmosphères à risque explosif.  
L'installation doit être faite hors tension et sécurisée contre tout type de redémarrage.



### 9 MARQUAGE

Marquage indiquant une protection contre les explosion

II Composant destiné aux installations de surface  
(non utilisable pour les mines)

3 Catégorie 3 : niveau de protection normal

GAS	G	Atmosphère explosive due à la présence de vapeur, de gaz, ou de brouillard inflammable
	Ex ec	Sécurité augmentée
	IIC	Groupe Gaz
	Gc	Niveau de protection de l'équipement

-20°C  $\leq$  Ta  $\leq$  +50°C Température ambiante

EPTI 17 ATEX 0264 U

EPTI: Identification de l'organisme qui a délivré le certificat de type  
17: Année de délivrance du certificat  
0264: Numéro du certificat de type

U: Composant ATEX

### 10 CONDITIONS SPECIALES



La température maximale à la surface du composant enregistré est de 111°C. Cette valeur a été obtenue dans les conditions suivantes: pack de 5 relais 55.34 - tension de la bobine = 26.4 V - température ambiante = 50°C, câblage 1.5mm<sup>2</sup>.

Le composant doit être placé dans un coffret respectant les exigences générales relatives aux armoires électriques, énumérées au paragraphe 4.10 de la norme EN60079-7 et qui garantit un degré de pollution 2 selon IEC 60664-1.  
Le composant doit être protégé contre les transitoires.  
Les raccordements doivent être effectués conformément aux exigences énumérées au paragraphe 4.2.2 de la norme EN 60079-7.

